

Técou, le 1^{er} juillet 2025

Aux Conseillers Communautaires Titulaires et Suppléants
de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

Objet : *Convocation au Conseil de communauté
de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération, qui se tiendra le :

LUNDI 7 JUILLET 2025 à 18h00
Dans les locaux de la Communauté d'agglomération
Le Nay - 81600 Técou

L'ordre du jour du Conseil de Communauté sera le suivant :

Approbation procès-verbal

1°) DELIBERATIONS

- 01- Approbation de la stratégie et du plan d'action de transition écologique du programme « Territoire Engagé Transition Écologique » formalisé dans le programme d'actions du PCAET
- 02- Approbation du projet de convention du dispositif de Pacte territorial Tarn Rénov' Gaillac-Graulhet
- 03- Approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'ADIL relative à la mission renforcée Pacte Territorial
- 04- Lancement de la procédure d'élaboration du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH)
- 05- Demande d'exemption de l'article 55 de la loi SRU pour la période 2026-2028, auprès de M. le Préfet du Tarn pour les communes de Gaillac, Graulhet, Lisle-sur-Tarn et Rabastens
- 06- Décision de dispense d'évaluation environnementale dans le cadre de la procédure de révision allégée n°1 du PLU de la commune de Montans
- 07- Approbation de la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montans
- 08- Abandon de la procédure de révision de la carte communale de la commune de Broze
- 09- Décision de dispense d'évaluation environnementale dans le cadre de la procédure de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Senouillac
- 10- Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Senouillac
- 11- Arrêt du projet d'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine relatif au Site Patrimonial Remarquable de Lisle-sur-Tarn et de Montans

- 12- Arrêt du projet d'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine relatif au Site Patrimonial Remarquable de la commune de Rabastens
- 13- Arrêt du projet d'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine relatif au Site Patrimonial Remarquable de la commune de Castelnaud-de-Montmiral
- 14- Arrêt du projet d'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine de Puycelsi relatif au Site Patrimonial Remarquable de Puycelsi et de Larroque
- 15- Arrêt du projet d'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine de Larroque relatif au Site Patrimonial Remarquable de Puycelsi et de Larroque
- 16- Rétrocession du bâtiment médiathèque désaffecté à la commune de Salvagnac
- 17- Mise en conformité de la grille tarifaire relative aux temps d'accueil et de restauration
- 18- Tarification des repas de la cantine aux organismes extérieurs
- 19- Création d'un tarif « repas exceptionnel gratuit » en restauration scolaire
- 20- Lancement du projet d'une cuisine centrale sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet
- 21- Approbation de la modification des statuts de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet à compter du 1^{er} janvier 2026
- 22- Définition de l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales
- 23- Approbation de la révision libre des attributions de compensation 2025 selon la procédure dérogatoire de droit commun
- 24- Approbation de la révision libre des attributions de compensation 2025 selon la procédure dérogatoire de droit commun
- 25- Décision modificative N°2 Budget principal
- 26- Décision modificative N°1 Budget Scolaire Périscolaire CLSH Restauration
- 27- Octroi d'une garantie d'emprunt à Habitat Social PACT 81 Opération Parisot - Route du Pastel - Parc public social - Acquisition - Amélioration de 3 logements
- 28- Autorisation de signature de l'accord-cadre à bons de commandes pour des « Missions intérimaires pour les services de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet »
- 29- Projet réseau de chaleur urbain Gaillac - Signature des polices d'abonnement écoles La Clavelle-Vendôme, La Voulte, Catalanis, Lentajou et restaurant scolaire La Clavelle Vendôme

2°) QUESTIONS DIVERSES

3°) INFORMATIONS

Vous trouverez ci-joint une note explicative de synthèse relative à chaque point évoqué ci-dessus.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de toute ma considération.



Paul SALVADOR,
Président de la Communauté d'agglomération

Pouvoir : Pour une bonne organisation de la réunion, il est demandé que le pouvoir soit retourné par mail à l'adresse assemblee@gaillac-graulhet.fr ou déposé au Bureau des assemblées **avant le lundi 1^{er} juillet 2025 - 12h00.**